

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mur-digue et le déversoir en Loire réhabilités

Suite à la catastrophe naturelle de juin 2016, l'état du mur-digue situé de la passerelle du Cabinet Vert jusqu'au le pont Thinat s'est fortement dégradé. Sa réhabilitation vient de commencer le 24 juillet et se déroule en deux phases : une première au niveau du cheminement piéton de la digue et une seconde au niveau déversoir en Loire. La fin des travaux est prévue pour le 8 septembre.

1ere phase : le cheminement piéton de la digue

L'état très dégradé du cheminement piéton rendait sa pratique dangereuse du fait de nombreux affaissements voire de disparition de matériaux. Le béton actuel sera purgé et remplacé par un nouveau revêtement parfaitement apte à la promenade et à la pratique sportive. La principale difficulté de ce chantier étant son accès, le retrait des gravats et le futur bétonnage se feront à l'aide d'une grue télescopique depuis le Quai du Roi, par-dessus la promenade et le canal, positionnée ponctuellement, selon les phases de chantier. Ces phases particulières de grutage se feront sous accompagnement de personnel de chantier pour la sécurité des piétons et des vélos.

2^{ème} phase : le déversoir en Loire

Les gabions (cages remplies de pierres) servant de stabilisateur et de protection contre l'action des eaux au déversoir, ont également été dégradés par la puissance des eaux de débordement du canal. Ils seront repris et renforcés à partir du 31 juillet pour une durée maximale de 15 jours. Pour des raisons d'accès similaires à celles du cheminement piéton, la grue télescopique est envisagée mais de manière plus présente et une aire temporaire de chantier sera implantée sur une partie du site du marché du Quai du Roi, sans en entraver le bon déroulement.